



JEUNES SOCIALISTES

13, boulevard de l'Empereur, 1000 BRUXELLES

tel.: 13.82.70 ext. 68

SECRETARIAT NATIONAL

THESES DOCTRINALES
WAREMME 6 et 7 avril 1974

DOSSIER N° 13

PREAMBULE

Voici notre mouvement engagé dans la dernière phase de préparation des assises doctrinales de notre Parti.

Cela fait déjà près de deux ans que les Camarades ont participé à divers colloques et séminaires. A ces occasions, de nombreux textes et dossiers ont été rédigés et diffusés, notamment par les Fédérations.

Le moment est venu d'en tirer quelques conclusions essentielles qui doivent constituer notre Manifeste politique et une contribution intéressante au renouveau de la pensée socialiste belge.

La rédaction du présent essai de synthèse a été confiée au Camarade Marc-Henri Janne, membre du Comité National et animateur bien connu en ces matières.

Ce document se veut dénué de toute visée dogmatique. Car il ne s'agit pas de prétendre imposer au Congrès une ligne politique déterminée mais bien, pour des raisons d'efficacité, de lui offrir un cadre cohérent de travail pour nos deux journées de Waregem.

D'ailleurs il y a évidemment, pour les militants socialistes que nous sommes, une longueur d'onde commune sur des points importants.

Ceci dit, c'est aux délégués qu'il appartient de combler les lacunes, de préciser, d'amender ou de rejeter tel ou tel point particulier.

Ainsi pourrons-nous dire, avec fierté, que très rares sont les mouvements de jeunes qui, comme le nôtre, se sont révélés capables de s'interroger aussi sérieusement sur l'avenir de notre société.

Paul LEFIN
Président National

	<u>pages</u>
1. CRITIQUE DU SYSTEME CAPITALISTE	
1.1. Nécessité d'une analyse critique	1
1.2. Force de récupération et inertie du système	1
1.3. Propriété privée, pouvoir et profit	2
1.4. Sujétion au capitalisme américain et incapacité de faire l'Europe	4
1.5. Récupération des concessions sociales	4
1.6. Misère et exploitation du Tiers-Monde	5
1.7. Aliénation du travailleur	6
1.8. Aliénation du consommateur et renoncement aux fins collectives	7
1.9. Inégalité persistante des revenus	8
1.10. Injustice fiscale	8
1.11. Existence d'un néo-prolétariat	9
1.12. Potentialités culturelles détournées	9
1.13. Démocratie tronquée	11
1.14. Danger d'un Etat répressif	12
2. ALTERNATIVE SOCIALISTE	
2.1. Société démocratique - Société autogestionnaire	13
2.2. Démocratie économique	14
2.3. Démocratie sociale	17
2.4. Démocratie culturelle	18
2.5. Démocratie politique	20
3. REFORMISME REVOLUTIONNAIRE ET RASSEMBLEMENT DES PROGRESSISTES	
3.1. Réformisme révolutionnaire	21
3.2. Rassemblement des progressistes	22
4. INTERNATIONALISME	23

1. CRITIQUE DU SYSTEME CAPITALISTE

1.1. Nécessité d'une analyse critique

Préalablement à la définition d'orientations politiques, il importe de se livrer à une analyse critique du type de société auquel l'action socialiste est confrontée en ce dernier quart du XXe siècle.

En effet, les meilleurs projets de réforme restent inévitablement lettre morte s'ils ne peuvent prendre appui sur une majorité populaire rendue consciente de la nécessité d'un changement.

C'est pourquoi les Jeunes Socialistes entendent dénoncer sans relâche les multiples nuisances, impasses et contradictions qui caractérisent le système capitaliste et en sont la conséquence nécessaire.

Ces critiques mettent donc en cause les structures et valeurs fondamentales du régime et non pas seulement des modalités d'action.

Il va de soi que chacune des quelques réflexions qui suivent mériterait une étude approfondie. De telles démonstrations devraient être préparées et largement diffusées en fonction des priorités et impératifs politiques. Mais il n'empêche que chaque militant trouvera immédiatement des exemples et arguments supplémentaires, par la simple observation de l'actualité quotidienne.

1.2. Force de récupération et inertie du système

Si, au cours de l'histoire depuis 1830, on n'avait jamais appliqué que des mesures jugées, par les capitalistes, compatibles avec les possibilités économiques, pratiquement aucune des législations sociales de base n'aurait vu le jour. C'est dire que si le capitalisme d'aujourd'hui ne présente plus chez nous tous les aspects scandaleux de celui d'hier, c'est aux dures luttes menées par les travailleurs qu'on le doit essentiellement.

Cependant, les conservateurs ont réussi à maintenir l'essentiel de leur système de pouvoir en "récupérant" les réformes qui leur ont été imposées.

Ainsi ont-ils réussi à les dénaturer tout en les limitant dans leur réalisation : croissance économique oui, mais pour le profit ; plus grand pouvoir d'achat pour les masses, mais pour créer le "lieu" et le mécanisme de prélèvement de ce profit ; plein emploi, mais pour assurer le maintien du pouvoir d'achat global ; sécurité sociale, mais pour rendre psychologiquement possible la dépense totale des salaires individuels ; démocratie parlementaire car c'est la condition de l'arbitrage de l'Etat pour assurer des négociations indispensables à une croissance "ordonnée" ; démocratisation des études, pour produire les qualifications nécessaires au fonctionnement de l'appareil productif. Ces récupérations résultent d'ailleurs plus des modes d'adaptation du système que de calculs conscients.

Et - alors que notre niveau de civilisation devrait permettre l'avènement d'une société plus juste, libre et solidaire - la nature profondément anti-démocratique et inégalitaire du système capitaliste s'oppose à la réalisation de cette nouvelle qualité de vie devenue techniquement possible. Car ce système, fondé sur la primauté de l'économique à l'égard du social et de l'humain, prétend réduire l'individu aux seules dimensions de producteur et consommateur.

Et ce n'est enfin guère le fait du hasard si avantages et désavantages sont, dans notre société, toujours cumulatifs : schématiquement, une interdépendance des facteurs économiques, sociaux, culturels et politiques continue à déterminer une même discrimination qui sépare les possédants des non-possédants, les citoyens instruits des moins qualifiés, les participants au pouvoir des "manipulés", les consommateurs "avertis" des conditionnés.

1.3. Propriété privée, pouvoir et profit

Du point de vue de la démocratie économique, lorsque la propriété privée des moyens de production laisse dans les mains d'un petit nombre d'hommes le pouvoir de décider pour le grand nombre, l'intérêt privé va le plus souvent à l'encontre de l'intérêt général.

Ce pouvoir, de nature fréquemment héréditaire en droit ou en fait, (l'iné-

galité d'accès aux études devient argument de légitimité) ne cesse de se développer graduellement - et, au moins, tend à se perpétuer - par le prélèvement du profit sur les résultats d'un travail dont la nature est collective. Ainsi, une toute petite minorité de la population active s'approprie une part du produit social hors de proportion avec son importance numérique.

Quoiqu'une partie du profit, sous forme d'épargne, soit consacrée à l'amélioration de la production, de l'outil et de l'emploi, son appropriation privée n'en constitue pas moins une spoliation.

Quelques groupes financiers, dirigés par des "managers" à la solde de quelque centaines de gros actionnaires, continuent de régenter, pour l'essentiel, l'économie du pays.

Il est encore bon de rappeler que l'influence prépondérante de ces groupes est acquise par une véritable appropriation unilatérale, et sans indemnité, des droits attachés à une quotité importante du capital : celle qui est disséminée dans le public. Plus ce capital social est important, plus restreint est le pourcentage d'actions détenues par ceux qui gèrent l'affaire comme si elle leur appartenait entièrement.

Tant et si bien qu'ils ont même le droit quasi féodal de "vendre" une entreprise ou de la "fermer". Or, c'est sur une collectivité humaine que porte l'acte de vente ou de fermeture et non seulement sur l'équipement puisque le paquet d'actions matérialise aussi le droit de commander à des hommes et de disposer du produit de leur travail.

Le système présente l'initiative privée comme le moteur du progrès en dissimulant le pouvoir exorbitant qu'elle implique : se saisir du droit de décider, en fondant une entreprise, à quoi les salariés devront consacrer leur travail et quels sont les "besoins" auxquels il convient de répondre. Le critère étant uniquement une présomption de "rentabilité". A la limite : croissance pour la croissance, production pour la production.

Et c'est au nom des soi-disant bienfaits de la concurrence que les capitalistes continuent de nier la nécessité d'une planification rationnelle de l'économie.

1.4. Sujétion au capitalisme américain et incapacité de faire l'Europe

Dans tout ce contexte, il n'est pas étonnant que le capitalisme, cheval de Troie des Etats-Unis en Europe, nous expose à un véritable néo-colonialisme : la Belgique subit tout particulièrement l'emprise croissante des sociétés multinationales.

A cet égard, on peut d'ailleurs observer que les pays d'Europe ont - malgré leur manque de capitaux pour financer leurs propres investissements et en faisant entre eux une désastreuse surenchère - joué le rôle de banquiers de l'expansion américaine. Nous avons prêté au pays le plus riche du monde les capitaux qui lui permettent de racheter nos propres usines tout en faisant des profits très élevés.

Au surplus - tributaires de décisions d'états-majors industriels, voire même politiques, étrangers à notre continent - les filiales de telles firmes échappent à toute tentative de contrôle national efficace.

Expertes en spéculations, chantages et licenciements, face au vide politique d'une Europe divisée et technocratique, elles sont à même de bousculer impunément la balance des paiements, la position de la monnaie, les politiques fiscales, des prix et de l'emploi des pays qui les hébergent.

A tout cela vient s'ajouter notre dépendance à l'égard des américains en matière d'échanges et les tensions et risques graves qui en résultent. Il n'est pas exclu que la précarité de l'équilibre économique international puisse être à nouveau à l'origine d'une crise mondiale.

D'autre part, le capitalisme ayant constitué ses structures dans le cadre des bourgeoisies nationales se trouve aujourd'hui parfaitement incapable de les intégrer à la dimension de l'Europe. Or, celle-ci constitue la seule entité politique, économique et culturelle susceptible de faire respecter, par les autres grandes fédérations du monde, l'autonomie de développement des peuples européens.

1.5. Récupération des concessions sociales

Ce que les possédants sont amenés à concéder, ils tendent à le récupérer

dans d'autres secteurs. Certes, les concessions sociales (d'ailleurs nécessaires à la "croissance") ne manquent pas, mais les capitalistes entendent obtenir du secteur public des crédits et des immunités fiscales - sans qu'il y ait véritable participation publique au pouvoir - afin d'accroître des investissements purement privés.

Et les exemples ne se comptent plus des manières par lesquelles les possédants s'efforcent de privatiser le plus possible d'activités rentables et, parallèlement, de socialiser au maximum les risques, pertes et déficits.

A titre d'exemple, on notera - en matière de politique de santé - que l'appareil de production de soins (médicaments, appareillages divers, pharmacie, médecine individualiste, etc...) reste très largement soumis aux règles du capitalisme (et, en particulier, du profit) tandis que le système de l'A.M.I. est "fiscalisé" dans ses recettes.

Dans d'autres domaines, cette poursuite du profit - sans égard aux conséquences des activités - entraîne la détérioration du cadre même de la vie. Est-il encore besoin d'attirer l'attention sur la pollution de l'environnement et sur l'enlaidissement du milieu ?

La spéculation foncière est une cause notoire de l'aménagement désordonné du territoire et de la dégradation des villes. Chacun sait, par exemple, que les espaces verts ne sont guère considérés comme "rentables".

En fait, l'application de la loi du marché conduit à réserver de bonnes conditions d'habitat aux privilégiés qui en ont le moins besoin et à les dénier aux travailleurs qui, parce qu'ils accomplissent un travail bien plus pénible et moins rémunéré, en ont un besoin aigu.

1.6. Misère et exploitation du Tiers-Monde

Dans le même ordre d'idées, peut-on passer sous silence l'écrasante responsabilité du système capitaliste dans le pillage des ressources du Tiers-Monde ?

On assiste aux progrès insidieux d'une forme nouvelle de colonialisme : maintenant ces pays dans une situation de dépendance, notamment en les

privant de la possibilité de mettre eux-mêmes leurs richesses naturelles en valeur, les intérêts privés occidentaux réalisent des profits considérables tandis qu'une bourgeoisie ou une féodalité locale leur sert de gendarme et d'intermédiaire sur place.

Toutefois la réaction des pays arabes producteurs de pétrole constitue un tournant, positif pour les moyens d'investissement des pays en voie de développement et négatif pour les économies capitalistes qui en sont déjà sérieusement ébranlées.

Ce qui est en jeu, en fin de compte, c'est le potentiel vital de la consommation des peuples du Tiers-Monde et le type de consommation des peuples hautement industrialisés.

Vu la structure économique et sociale des deux modèles de société, le fossé des niveaux de vie des masses concernées ne pourra être comblé, ni même la misère extirpée, sans ruptures révolutionnaires.

De plus, le régime capitaliste n'accepte même pas la mobilisation d'une portion congrue du produit national brut pour venir en aide au Tiers-Monde. Ce régime, qui spécule sur l'égoïsme humain pour imposer chez lui le critère de la carrière et du profit, projette clairement cette mentalité sur nos relations avec les peuples défavorisés. Ces derniers constituent véritablement un prolétariat mondial.

1.7. Aliénation du travailleur

Les rapports sociaux de production, en dépit de changements imposés par la pression syndicale, restent de caractère "capitaliste" et comportent aujourd'hui encore l'opposition organique des travailleurs et des employeurs. Cet antagonisme de classe résulte du fait que le droit de propriété des uns sur leurs entreprises continue de dominer et de limiter le droit des autres à un revenu qui leur permette de vivre décemment. Maintenus dans une situation de dépendance et de subordination, les travailleurs sont toujours aliénés dans la mesure où leur force de travail est utilisée par autrui et à des fins qui ne sont pas les leurs.

L'arbitraire et l'autoritarisme patronal ne se manifestent pas seulement en matière de décisions économiques et financières, mais aussi dans

l'organisation du travail et la détermination d'une politique du personnel. Dans la plupart des entreprises existe une hiérarchie rigoureuse, les méthodes de commandement sont de type militaire, les travailleurs y sont traités comme des "éléments de production" et non comme des êtres sociaux.

Ils se voient refuser tout droit d'intervention réelle sur l'objet et l'utilité sociale de leur travail.

Les travailleurs sont aussi victimes d'une insécurité permanente tant en ce qui concerne leur emploi que leur intégrité physique (accidents du travail, fatigue nerveuse, etc...). On sait d'ailleurs que le surmenage et l'exagération des cadences restent le lot de très nombreux travailleurs.

Il ressort de tout cela que c'est déjà au niveau des rapports de travail que le système capitaliste engendre le consommateur passif, mûr pour le conditionnement.

En effet, c'est bien parce que le travail, nié en tant qu'activité créatrice, est un pur moyen de satisfaire les besoins, que l'individu se réfugie dans les mirages de la consommation.

L'idéal du bonheur embourgeoisé est conçu en termes infantiles comme la fuite devant les responsabilités. On s'adresse aux citoyens comme à des enfants qu'il faut dresser à produire et consommer. En même temps, on tente de neutraliser ainsi leur volonté politique de changement.

1.8. Aliénation du consommateur et renoncement aux fins collectives

Contrairement aux vues d'économistes libéraux, c'est aujourd'hui la production qui conditionne la consommation, et non plus l'inverse. Car de nouveaux besoins sont sans cesse créés directement par les mécanismes conjoints d'une organisation massive, diversifiée et agressive de la vente, des manipulations publicitaires et de l'encouragement à l'achat à crédit.

Et il n'est pas vrai que le consommateur, en tant qu'électeur, fasse un libre choix entre les biens publics et les biens privés. Au contraire, la société capitaliste constraint les citoyens à racheter individuellement les moyens de satisfaction dont elle les a spoliés socialement. Si le citoyen a quelque chance d'obtenir, par exemple, un véhicule individuel et une augmentation de son salaire, il n'a aucune possibilité, en tant qu'individu isolé, d'obtenir des transports en commun rapides et confortables, un service national de santé, des parcs, des équipements éducatifs,

culturels et sportifs à proximité de son domicile.

Le retard de la consommation publique saute aux yeux dans un mode de vie où le superflu passe avant le nécessaire.

Sans parler des gaspillages de toute espèce et des graves carences en matière de protection des consommateurs.

La perte de matières précieuses converties en immondices à détruire, constitue ici un problème majeur du fait que le recyclage industriel de ressources limitées apparaît jusqu'à présent trop peu "rentable". C'est par pure avidité de profit, par exemple, que des forêts entières sont massacrées alors que le papier usagé est très partiellement récupéré. Ceci n'est qu'un symbole culturel de l'économie de profit.

1.9. Inégalité persistante des revenus

Si l'on se place du point de vue de la démocratie sociale, on constate que les écarts entre les différentes catégories de revenus se sont à peine réduits au cours d'un siècle, en valeur relative.

En d'autres termes, si le revenu national croît, la répartition entre les diverses catégories de bénéficiaires varie peu en proportions. La structure des revenus conserve ses caractéristiques fondamentales.

Des analyses des statistiques de l'O.N.S.S., du contenu des déclarations d'impôts et des successions ont démontré irréfutablement le maintien des énormes priviléges de possédants. La fortune reste fortement concentrée et l'inégalité sociale est un fait patent.

1.10. Injustice fiscale

On ne peut guère invoquer valablement l'effet de redistribution par la fiscalité. Trop faibles sont les droits de succession payés par les gros héritiers ainsi que les impôts sur le capital tandis que la formule "à revenu égal, impôt égal" joue sur les mots.

En réalité, on doit entendre : "à revenu égal connu, impôt égal". Or, la connaissance des revenus par l'administration est très différente suivant

les catégories de contribuables. Chacun sait que, compte tenu de ce fait, le taux d'imposition des revenus non-salariés connus est supérieur au taux d'imposition des revenus salariés connus. Mais l'écart entre les revenus réels et les revenus connus est loin d'être compensé par les différences fiscales.

Au surplus, cet écart est beaucoup plus grand pour les non-salariés que pour les salariés. En conséquence, ces derniers paient proportionnellement plus d'impôts que les non-salariés malgré les taux plus favorables dont ils semblent bénéficier.

Ainsi, chaque année, la fraude fiscale des privilégiés soustrait des dizaines de milliards au financement des besoins collectifs alors qu'il constitue le seul garant de l'amélioration de la qualité de vie des masses laborieuses et, en particulier, des plus défavorisés.

1.11. Existence d'un néo-prolétariat

Toute cette situation correspond logiquement au bas de l'échelle sociale, à l'existence, scandaleuse dans une société dite "d'abondance", d'une importante zone de pauvreté ("marginaux" divers : infra-salariés, personnes âgées, chômeurs, handicapés, sans parler des conditions de vie de très nombreux travailleurs étrangers). Ce monde de "pauvres" représente au moins 10% de la population des pays industrialisés occidentaux (près de 20% aux Etats-Unis, pays le plus riche du monde).

Il n'est guère étonnant que ce soit dans les milieux les plus "modestes" que se recrutent les locataires expulsés pour insolvabilité, les acheteurs à tempérament exécutés pour non-paiement d'échéances mensuelles, les délinquants divers qui peuplent les prisons et dont les enfants sont placés dans les établissements d'éducation surveillée, les jeunes aussi qui quittent le plus tôt l'école.

Le capitalisme tolère toujours que la charité l'emporte sur la solidarité et la répression sur la prévention sociale.

1.12. Potentialités culturelles détournées

En matière culturelle, de profondes inégalités se perpétuent.

Les enfants de la classe privilégiée ont considérablement plus de chances que d'autres d'accéder aux niveaux supérieurs de l'enseignement.

Du point de vue de sa structure socio-professionnelle, la population universitaire représente toujours, par exemple, l'image renversée de la population active. Ce qui signifie, d'une manière plus générale, que les mécanismes de sélection aboutissent à reproduire, pour l'essentiel, les rapports sociaux tels qu'ils existent.

En traitant tous les enseignés, si inégaux soient-ils à la base, comme égaux en droits et devoirs, le système scolaire est conduit à donner simplement sa sanction aux inégalités initiales devant la culture.

Mais l'enseignement actuel porte encore d'autres responsabilités. Car la culture, et notamment la formation de citoyens politiquement compétents et conscients, ne trouve place pratiquement ni dans la préparation au métier, ni dans la vie au travail.

Dans l'optique patronale, l'enseignement - aux frais de la collectivité - a pour objet principal de fournir aux entreprises un personnel formé en fonction d'objectifs strictement utilitaires. Au-delà de cette nécessité économique, la diffusion massive d'une culture plus générale est, à juste titre, considérée comme subversive par les conservateurs. Qui dit culture, dit éveil de l'esprit critique. Et ce dernier est incompatible avec l'aliénation des travailleurs, situation de sujétion nécessaire au maintien du système de pouvoir capitaliste.

Par ailleurs, en fait aussi bien qu'en droit, les femmes - et surtout celles au travail - restent particulièrement conditionnées et discriminées.

Et la culture - qui, à tous les grands moments de civilisation, s'est trouvée intégrée dans la vie quotidienne - est, dans le capitalisme, objet tarifé de consommation et de profit. A cette fin, elle se trouve cantonnée dans les loisirs qui s'accroissent pour devenir le lieu de l'exploitation et de la commercialisation de la culture.

Même si des activités culturelles sont porteuses d'une pensée pluraliste et critique, il n'empêche qu'elles restent objets de loisirs et, par là, deviennent un "jeu", un service consommé hors de la vie sociale proprement dite (le "divertissement"). Elles sont neutralisées au point de donner bonne conscience tant aux consommateurs qu'au régime lui-même. Or, le même potentiel critique, s'il était mêlé au travail et inclus dans l'activité politique, deviendrait - on s'en doute - explosif.

Le chef-d'œuvre du système est cette création d'une "culture" séparée de la vie sociale.

1.13. Démocratie tronquée

La politique, elle aussi, subit le poids de l'argent. Le "marketing" électoral coûte fort cher et les subsides des milieux capitalistes vont tout naturellement favoriser les partis et les hommes qui les servent. Il n'existe présentement aucune possibilité de contrôler sérieusement d'une façon quelconque, certaines collusions politico-financières qui, donnant une prime aux gens les moins scrupuleux, faussent le juste exercice de la démocratie.

D'autre part, la mission d'intérêt général que devrait assurer l'ensemble de la presse est contrariée par le manque de véritable indépendance de cette dernière à l'égard d'intérêts privés.

La commercialisation de la presse résulte, en effet, du recours nécessaire à la publicité, celle-ci donnant évidemment sa préférence aux grands circuits d'information et aux supports qui, politiquement, sont les moins engagés, ou à ceux qui sont engagés dans un sens conforme aux opinions des annonceurs.

La presse d'opinion survit très difficilement tandis que l'on assiste à des concentrations d'entreprises d'information qui risquent d'aboutir à des quasi-monopoles. Le danger est certain de voir les lecteurs ingurgiter de plus en plus, sous des étiquettes différentes, un même contenu idéologique foncièrement conservateur.

De plus, le système de pouvoir se développe au départ de centres de décisions de plus en plus difficiles à déceler et auxquels les citoyens ne sont pas appelés à participer. Le contrôle législatif lui-même s'est considérablement anémié. Par ailleurs, la technicité croissante des problèmes évoqués facilite grandement toutes les possibilités de manipulation. Et le citoyen se trouve trop fréquemment placé devant des faits accomplis. Toutes les grandes organisations publiques et privées aggravent la technocratie et la bureaucratie.

La démocratie de plus en plus formelle se limite au domaine politique alors que la démocratie économique - objectif essentiel de socialisme - reste à l'état embryonnaire.

1.14. Danger d'un Etat répressif

La machine capitaliste répond de moins en moins bien à ceux qui la dirigent (inflation, désordre monétaire, problèmes énergétiques...). Et, lorsqu'il s'agit de faire payer la note aux travailleurs, les libertés syndicales et démocratiques constituent un handicap fort gênant pour des milieux d'affaires.

Face à la montée de la contestation, la première réaction du système capitaliste est donc marquée par l'obsession du "maintien de l'ordre", son ordre.

C'est pourquoi on assiste actuellement, en Belgique, comme ailleurs en Europe, à des tentatives renouvelées de poser les jalons d'une marche vers un "Etat fort".

L'opinion - et les jeunes en particulier - se trouve de plus en plus sensible au développement d'une politique de censure et de répression menée, notamment, par quelques administrations qui tendent, autant qu'elles le peuvent, à une redoutable autonomie d'action et d'initiative.

Dans de telles perspectives, l'intégration de la Belgique à l'OTAN n'apparaît guère rassurante. Quelle crédibilité peut avoir, sur le plan du respect des droits de l'homme et du citoyen, une organisation militaire qui viole ses propres statuts en admettant en son sein et soutenant des régimes politiques comme ceux du Portugal, de Grèce et de Turquie ? Sans compter d'autres responsabilités internationales dans lesquelles les représentants belges se trouvent - bon gré, mal gré - impliqués en fonction de l'adage "qui ne dit mot, consent".

x

x x

En conclusion, c'est la société capitaliste toute entière dans sa finalité, son fonctionnement et ses structures que contestent les Jeunes Socialistes.

2. ALTERNATIVE SOCIALISTE

2.1. Société démocratique - Société autogestionnaire

- 2.1.1. Le socialisme présente l'exigence d'une société pleinement démocratique sur tous les plans de la vie. Son but est de construire une démocratie économique, sociale, culturelle et politique.

La lutte pour le progrès s'articule donc autour de quatre thèmes étroitement interdépendants. Car on ne peut, par exemple, prétendre à une authentique démocratie politique sans revendiquer une complète démocratie économique. Et on ne peut assurer valablement cette dernière sans une large démocratisation de la culture.

Mais il ne suffit pas que la démocratie soit construite "pour le peuple". Il faut surtout qu'elle soit édifiée "par le peuple".

- 2.1.2. C'est ici qu'intervient l'autogestion, soit une volonté de démocratie "directe", de décentralisation et d'abolition de l'autoritarisme.

Une société autogestionnaire est celle où les rapports sociaux sont créés de manière telle que le pouvoir y soit réellement détenu par ceux qui y vivent.

Cela est applicable à la totalité des domaines où il y a vie collective : groupes et institutions quelle qu'en soit la nature politique, économique, sociale ou culturelle.

Ainsi tous les rouages de la société doivent être autogestionnaires, dans leur conception et leur fonctionnement, afin d'assurer à chacun - à quelque endroit qu'il se trouve placé - un accès aussi direct et large que possible à la décision sur les problèmes qui le concernent.

- 2.1.3. Pratiquement, il s'agit de respecter trois principes :

- toute décision doit être prise au niveau le plus décentralisé possible en respectant l'intérêt général;
- les organes responsables - élus et contrôlés à tous les niveaux - sont tenus d'exécuter la politique définie collectivement;

- une confrontation entre les différentes instances (quartier, commune, entreprise, etc...) concernées par une même décision doit être constamment organisée.

2.2. Démocratie économique

- 2.2.1. Pouvoir et propriété sont deux éléments d'une même réalité de telle sorte qu'il est illusoire de prétendre atteindre celui-ci (autogestion, par exemple) sans modifier le statut de celle-là.

Par conséquent, le processus de la démocratie économique consiste à soustraire - jusqu'au point jugé désirable par le peuple - la direction des activités économiques au capital privé, pour la confier aux pouvoirs démocratiques. Tel est, d'ailleurs, un facteur essentiel de la réussite d'une politique de planification.

- 2.2.2. Dans cette perspective, la socialisation des moyens de production s'impose :

- lorsque les commandes de l'Etat constituent le débouché essentiel,
- lorsque la concurrence ne peut fonctionner de façon satisfaisante et qu'il y a pratiquement situation de monopole ou d'oligopole,
- lorsque le développement ou la conversion dépendent largement du financement public,
- lorsque une entreprise commet des infractions économiques graves ou refuse de respecter la planification.

Toute indemnisation devra tenir compte des apports effectués ainsi que de bénéfices réalisés jusqu'alors.

Une distinction essentielle est à faire entre les petits et moyens actionnaires vivant de l'épargne réalisée et les héritiers des grandes familles bourgeois. La socialisation, en effet, ne peut conduire à reconstituer sous une autre forme les concentrations de fortune et de pouvoir qu'elle vise à briser.

- 2.2.3. Il va de soi que toute socialisation qui aboutirait simplement à substituer au patronat capitaliste une bureaucratie (ou une technocratie) manquerait son but essentiel.

Pour assurer une gestion démocratique de l'économie, il importe de recourir aux principes autogestionnaires.

Toute autorité doit être désignée et légitimée par l'organisation de pouvoirs reconnus aux citoyens (travailleurs, consommateurs) et faisant appel à l'esprit d'initiative et de créativité de tous.

A raison d'un tiers chacun, travailleurs de l'entreprise, utilisateurs du produit de l'entreprise et représentants de l'intérêt général doivent être associés au pouvoir de décision.

- 2.2.4. Dans la période actuelle, en vue d'une transition vers la démocratie socialiste, il y a lieu de socialiser les secteurs financier et énergétique.

D'une part, le secteur financier constitue la position-clé de toute politique économique : toute décision économique se traduit par un mouvement de fonds.

De plus, contrôler un tel secteur permet non seulement de mieux s'armer contre la fraude fiscale mais encore de se prémunir contre certains agissements financiers de sociétés multinationales et des agressions monétaires éventuelles venues de l'extérieur.

Un statut public doit être prévu pour des intermédiaires financiers tels que banques, caisses d'épargne privée et sociétés d'assurances.

Les prérogatives des holdings doivent être transférées à la nation.

D'autre part, l'importance primordiale du secteur énergétique rend nécessaire la socialisation des moyens de production, de transport et de distribution de l'énergie.

- 2.2.5. Il est encore urgent d'organiser :

- le contrôle des travailleurs. Il doit se traduire concrètement par un droit de veto que les travailleurs exercent sur l'embauche et le licenciement, l'organisation du travail (horaires, détermination des cadences, aménagement et affectation des postes de travail), l'application

tion de la classification professionnelle, la répartition des salaires et la nomination de la maîtrise.

Mais il ne peut y avoir de contrôle efficace sans information. Les travailleurs, les syndicalistes doivent donc disposer, en temps utile, de l'ensemble des données de la situation économique, financière et sociale.

Les réunions nécessaires aux débats doivent pouvoir être convoquées pendant les heures de travail et sur le lieu même de l'entreprise.

Le contrôle des travailleurs constituera ainsi un apprentissage de l'autogestion.

- le contrôle des consommateurs qui doivent, eux aussi, être informés et formés. Il leur revient de s'associer pour lutter d'une manière efficace contre les multiples manipulations (prix, qualité, quantité, conditionnements publicitaires ...) dont ils sont l'objet.

A cette fin, des moyens juridiques et financiers adéquats doivent être mis à leur disposition.

- 2.2.6. L'économie doit être planifiée et orientée vers les besoins humains et, en particulier, l'extension de la consommation collective.

Contrôlée démocratiquement à tous les niveaux, la planification doit assurer la préservation de l'environnement ainsi que le plein et meilleur emploi. Parallèlement, il faut - dès aujourd'hui - assurer aux pouvoirs publics le droit et la possibilité de prendre des initiatives dans des secteurs rentables, d'avenir et déterminants pour l'économie.

- 2.2.7. Enfin, le secteur foncier doit être sorti de l'économie de marché. Pour casser la spéculation, la propriété de tout sol urbain doit revenir à la collectivité qui pourra seulement en concéder l'usage pour une durée limitée.

Il importe de créer des périmètres d'urbanisation à l'intérieur desquels la collectivité aura systématiquement priorité sur tous les particuliers et les intérêts privés pour acheter les terrains. Le prix d'achat de ces terrains sera fixé de manière à indemniser justement les petits propriétaires mais aussi à éviter de récompenser les achats spéculatifs antérieurs.

Et il faut encore que les décisions collectives se substituent à l'urbanisme secret et technocratique. Il est essentiel que le cadre de vie soit géré démocratiquement.

2.3. DEMOCRATIE SOCIALE

- 2.3.1. Pour rencontrer les objectifs sociaux d'une politique progressiste, il faut entreprendre une réforme complète de la fiscalité. L'argent doit être pris là où il se trouve.

Les impôts doivent donc être renforcés sur le capital, les gros revenus et les grosses successions.

- 2.3.2. La sous-estimation, la fraude et les priviléges fiscaux doivent disparaître. Il est indispensable de créer un cadastre des fortunes, de lever le secret bancaire et de rendre obligatoirement nominative l'inscription des titres.

Tout délit fiscal doit être sévèrement poursuivi tandis que la sanction doit être en rapport avec le statut social et professionnel du contribuable.

De plus, l'éducation à la solidarité, l'information objective et la motivation civique du contribuable apparaissent comme des conditions fondamentales d'une plus exacte perception des impôts.

-2.3.3. La fiscalité est aussi un outil privilégié pour bâtir dans notre société plus de justice et d'égalité.

Il faudrait adopter le principe d'un droit automatique de tout citoyen à un revenu minimum prévu par la loi et financé par la collectivité.

D'autre part serait fixé un "revenu disponible maximum", soit un plafond de revenu au-delà duquel les ressources d'une personne physique donnée feront intégralement retour à la collectivité.

- 2.3.4. Une véritable "qualité de vie" suppose qu'un ensemble de services collectifs soit mis, dans tous les domaines, à la disposition du public : logements, crèches, transports en commun, équipements sanitaires, culturels, éducatifs, sportifs, etc...

Au surplus, il doit être immédiatement mis fin à la situation scandaleuse dans laquelle végète une part non négligeable de la population : vieux, chômeurs, handicapés, infra-salariés, sans parler des déplorables conditions de vie de nombreux travailleurs étrangers.

- 2.3.5. Dans le même ordre d'idées, la mise sur pied d'une véritable politique de santé est un objectif très important.

La promotion de la santé nécessite la participation effective de la communauté et des individus aux prises de décision à tous les échelons. La compétence technique ne peut assurer à celui qui la possède un monopole, en droit ou en fait, de la prise de décision en matière d'organisation et de gestion de la société.

L'accessibilité aux soins de santé doit être assurée à chacun.

L'organisation médico-sanitaire doit tendre à la libération de l'individu de toute servitude plutôt qu'à son maintien dans un état de dépendance à l'égard de l'organisation médico-sanitaire.

2.4. DEMOCRATIE CULTURELLE

- 2.4.1. L'accès aux priviléges de la culture est une des clés du pouvoir. C'est pourquoi il ne peut y avoir de transformation profonde et durable de la société sans désaliénation culturelle des masses.

- 2.4.2. Le but de l'enseignement doit être de rendre capable toute personne de devenir agent de changement, c'est-à-dire de mieux comprendre le monde technique, social, culturel qui l'entoure et d'agir sur les structures dans lesquelles il vit et de les modifier. Il s'agit d'apporter à chacun une prise de conscience de son pouvoir en tant qu'être agissant, de faire des êtres autonomes dans le sens d'êtres capables de se situer et de comprendre leur environnement, de l'influencer et de comprendre le jeu relatif entre l'évolution de la

société et la leur propre, d'êtres capables de "riposter" à l'évolution et à la mutation de la société.

Dans cette perspective, les mass-media ont évidemment un rôle important à jouer.

- 2.4.3. Dès l'entrée dans l'enseignement, il faut que les jeunes soient entraînés à y prendre des responsabilités au sujet de leurs propres études (autoformation) et au sujet des groupes et des établissements dont ils sont membres. Ainsi acquerront-ils le sens de la délibération efficace et de la décision réfléchie. Par cet entraînement et l'exercice de la démocratie étudiante à tous âges (éducation permanente) ils auront acquis et entretiendront la capacité d'être des citoyens politiquement compétents et conscients, ainsi que des travailleurs aptes à défendre leurs droits et à exercer des responsabilités économiques.

- 2.4.4. Il importe aussi que l'enseignement s'engage dans la défense des valeurs indispensables à l'exercice d'une démocratie avancée : développement de l'esprit critique et auto-critique, du sens social, de la responsabilité, de la coopération (travail de groupe). L'enseignement doit être un facteur de déhiérarchisation et réduire par là les clichés traditionnels de division du travail. Il doit aussi combattre les ségrégations et discriminations sous toutes leurs formes.

Ainsi la femme doit-elle être extraite de sa situation de marginalité pour connaître et promouvoir ses droits (ex : maternité responsable, contraception et avortement ...).

D'autre part, il faut bannir l'opposition aristocratique entre le travail intellectuel et le travail manuel.

- 2.4.5. Il importe que l'enseignement soit le reflet d'une société pluraliste où les opinions de chacun soient respectées.

A l'exclusion de tout endoctrinement, une libre confrontation des valeurs doit être organisée.

Hommes et femmes doivent être informés et assistés pour en arriver à un système de valeurs choisi indépendamment et consciemment.

Il faut que l'école pluraliste dissolve les "ghettos" laïcs et catholiques

et mette fin aux vieilles crispations que seuls les conservateurs de tous bords, philosophiques ont intérêt à maintenir et accentuer.

- 2.4.6. Enfin, l'enseignement doit assurer une véritable égalité des chances. Cela signifie que tout handicap naturel, économique, social ou culturel doit être compensé - autant qu'il soit possible - par le système éducatif lui-même. D'une part, l'éducation pré-primaire doit être généralisée à l'âge le moins élevé possible.

D'autre part, tout homme qui, dans sa jeunesse, par carence de motivation, par insuffisance de ressources ou par erreur d'orientation, aurait dû interrompre ses études devra être en mesure de les reprendre à tous moments.

Tout homme aspirant à élargir ou à renouveler sa formation tant sur le plan culturel que professionnel, se trouvera capable de le faire.

Il y a là un nouveau secteur à mettre en chantier dans le cadre de la sécurité sociale (spécialement régime de congés payés d'études).

Ce secteur ne peut être à la discrétion d'entreprises visant au profit mais doit, au contraire, être contrôlé démocratiquement par les travailleurs.

- 2.4.7. Une culture populaire doit faire appel à la libre expression et à la créativité de tous : c'est l'épanouissement de toutes les facultés humaines qui est ici en jeu.

En ce sens le développement de la culture populaire est un des obstacles nécessaires à la technocratie et à la bureaucratie.

2.5. Démocratie politique

- 2.5.1. C'est ici le moment de rappeler que la démocratie politique ne peut s'exercer complètement aussi longtemps que la démocratie n'est pas réalisée sur les plans économique, social et culturel. Les libertés démocratiques et syndicales constituent des outils essentiels de transformation de la société.

C'est bien pourquoi ces libertés sont fréquemment l'objet des attaques des partisans de l'ordre établi. Et c'est pourquoi elles doivent être protégées avec intransigeance : au-delà des divergences de tendances, ce doit être une cause commune pour tous les progressistes.

- 2.5.2. Un élémentaire bon sens commande de s'opposer à toute constitution d'une armée de métier. Rien ne serait plus dangereux que de former une caste de mercenaires disposant d'un quasi-monopole de la force.

- 2.5.3. Afin de lutter contre la concentration du pouvoir, il est nécessaire de renforcer les moyens d'action du Parlement. Pour remplir efficacement la mission de contrôle qui est la sienne, il doit disposer d'une information indépendante et d'une assistance technique que justifie la complexité croissante de l'œuvre législative.

Le Parlement ne doit pas être une chambre d'entérinement mais un lieu de débat et d'information au service des citoyens.

- 2.5.4. Il importe encore de démocratiser les partis et les élections. Pour pouvoir bénéficier d'une reconnaissance officielle, accompagnée de certains avantages, toute organisation politique devrait se soumettre à certaines règles démocratiques visant sa structure interne et sa procédure de désignation des candidats.

Quant aux dépenses électorales, elles doivent être sérieusement contrôlées et limitées.

- 2.5.5. La mission d'intérêt général assurée par la presse justifie que les entreprises qui s'y consacrent soient soumises à un statut particulier : chaque entreprise de presse devrait adopter un statut interne organisant un contrôle des travailleurs du secteur de la presse (notamment journalistes) sur les décisions majeures touchant la vie du journal.

La survie des journaux d'opinion doit être impérativement garantie par une aide de l'Etat.

3. REFORMISME REVOLUTIONNAIRE ET RASSEMBLEMENT DES PROGRESSISTES

3.1. Réformisme révolutionnaire

- 3.1.1. Une réforme révolutionnaire est revendiquée non pas en fonction de ce qui est possible dans le cadre d'un système et d'une gestion donnés mais de ce qui doit être rendu possible en fonction des exigences humaines

et démocratiques. Le propre d'une lutte pour des réformes anti-capitalistes et transformatrices du système est qu'elle ne fait pas dépendre la validité et le droit de cité des besoins, des critères de rationalité capitalistes. Elle se détermine non en fonction de ce qui peut être mais de ce qui doit être.

- 3.1.2. De telles réformes doivent être conçues dans le cadre d'une stratégie globale de transition vers le socialisme.

Dans cette perspective, elles ne sont pas des buts à atteindre en eux-mêmes mais des étapes.

Il ne s'agit pas d'apporter un correctif au système capitaliste mais plutôt d'ouvrir des brèches en son sein.

- 3.1.3. Les réformes de structure doivent être appliquées ou en tout cas contrôlées par ceux qui les réclament. Ancrées aux luttes des travailleurs, elles supposent une modification des rapports de forces.

3.2. Rassemblement des progressistes

- 3.2.1. Ce rassemblement se présente comme un ralliement d'un ensemble de forces sur un programme de gauche commun, c'est-à-dire un contrat de législature comportant l'énumération des mesures à prendre et le calendrier de leur réalisation. Il s'agirait donc d'un engagement formel, clair et net, vis-à-vis de l'électeur.

Un tel front des progressistes, articulé politiquement et syndicalement sans exclusive ni annexion, implique que chaque partenaire - démocrate-chrétien de gauche, communiste ou autre - soit vraiment reconnu dans son identité structurelle, philosophique et politique.

- 3.2.2. Un projet politique aussi important ne peut se réduire à une simple addition d'électorats, produit d'une négociation entre états-majors. Le rassemblement des progressistes doit aussi et surtout se construire à la base.

Il doit avoir un large contenu populaire, être l'expression d'une volonté et d'une prise de conscience et pas seulement un paquet de bulletins de vote.

Faute de quoi un gouvernement de gauche se trouverait battu d'avance. En effet, naïf qui croit à la "neutralité" de l'Etat, naïf qui s'imagine que les capitalistes menacés dans leur pouvoir hésiteraient à recourir aux sabotages les plus anti-démocratiques.

4. INTERNATIONALISME

4.1. L'internationalisme n'est plus seulement une option doctrinale mais est plus que jamais un impératif absolu. Tant il est vrai, par exemple, que la lutte contre la spéculation et les empiètements des sociétés multinationales, la lutte pour la justice fiscale ou la préservation de l'environnement ne peut être engagée totalement qu'au niveau européen.

Ainsi l'Europe est-elle une dimension nécessaire du combat socialiste. A ce niveau encore il est primordial de rassembler les progressistes.

4.2. L'Europe des travailleurs doit être une Europe démocratique et unie, ce qui implique un exécutif supranational contrôlé par un Parlement élu au Suffrage universel. Forte de l'immense masse de ses travailleurs organisés, une telle Europe se révèlera un terrain de prédilection pour la promotion d'un nouveau modèle de civilisation socialiste et démocratique.

4.3. Dans cette optique, les progressistes européens doivent se mobiliser pour obtenir que tous les travailleurs qui vivent en Europe aient, dans tous les pays, les mêmes droits politiques et syndicaux, quel que soit leur pays d'origine et quel que soit le pays où ils vivent.

4.4. L'Europe des travailleurs doit s'affranchir de toutes les formes de la domination américaine. Elle doit devenir maîtresse de son destin, ouverte à l'Est et à l'Ouest, mais indépendante économiquement, monétai-rement, politiquement et militairement des U.S.A. aussi bien que du bloc de l'Est.

Alors seulement l'Europe pourra mener une politique véritablement solidaire à l'égard du Tiers-Monde ; une lutte pour l'émancipation et l'auto-détermination des peuples, contre le racisme et le fascisme.

Sans colons ni colonisés, sans exploitateurs ni exploités, une association entre l'Europe et le Tiers-Monde pourrait être profitable à tous.

Les échanges seraient fondés sur des choix politiques librement négociés.

L'Europe des travailleurs pourra ainsi être un contre-poids planétaire à l'imperialisme des firmes multinationales.

4.5. Enfin, l'Europe des travailleurs sera une Europe au service de la Paix, radicalement hostile à la course aux armements.

REFERENCES

N.B. On trouvera ci-dessous les auteurs et organismes sur lesquels se base le rapport en certains de ses passages en reprenant, dans quelques cas, les termes mêmes des écrits considérés.

BELGIQUE

L. Collard / P. Duvivier / F.G.T.B. - Congrès de 1971 / Fondation André Renard / Groupe d'Etude pour une Réforme de la Médecine - G.E.R.M. / H. Janne / J.S. Colloques, dossiers, documents des Fédérations / P.S.B. - Canevas, rapports des Commissions / M.A. Pierson / J. Yerna.

FRANCE

D. Chauvey / J.P. Chevènement / M. Duverger / R. Garaudy / A. Gorz / A. Jeanson - C.F.D.T. / P.S.F. - C.E.R.E.S. / M. Rocard / A. Sauvy / B. Schwartz.
